

LOCATION D'ÉQUIPEMENT

La Coop de l'Arrière-Pays offre la location d'équipement d'hiver:

- Ski de fond
- Ski-raquette
- Vélo à pneus surdimensionnés (fatbike)
- Camping d'hiver



POUR INFORMATION

Coop de l'Arrière-Pays
7A des Oblats Nord, Ville-Marie
819-629-9448
www.cooparrierepays.ca

MERCI AUX PROPRIÉTAIRES DES TERRAINS QUI PERMETTENT CES ACTIVITÉS POSSIBLES.

DUHAMEL OUEST

là où il fait bon vivre!



ACTIVITÉS HIVERNALES DE PLEIN AIR

Une bourrasque de plaisir

Crédit photo: Frédéric Patoin



SENTIERS RÉCRÉATIFS D'HIVER

Les sentiers sont dédiés pour la pratique du ski de fond classique, de la raquette, de la randonnée à pied et du vélo à pneus surdimensionnés (fatbike).

LOCALISATION

Situé en majorité dans la Municipalité de Duhamel-Ouest, le réseau de sentiers s'étend entre La Bannik et la Ville de Ville-Marie. Vous pouvez accéder gratuitement aux pistes aux endroits bien indiqués sur la carte.

MILIEU NATUREL

Les sentiers s'étendent sur environ 7 km entre deux montagnes, celle de La Bannik et la montagne Lachapelle tout près de Ville-Marie. Les points culminants s'élèvent à 267 mètres et offrent une vue magnifique sur le majestueux lac Témiscamingue, le lac Laperrière et la Ville de Ville-Marie. Le sentier encercle le marais Laperrière.

**Vous découvrirez une nature fabuleuse.
Vous profiterez du silence et de la beauté de la forêt.**

CARACTÉRISTIQUES DES SENTIERS

Consultez la carte au verso pour connaître le niveau de difficulté des sentiers selon la pratique du sport choisi.

CODE DE CONDUITE

Le réseau de sentiers est entretenu par la Municipalité de Duhamel-Ouest. Les pistes sont situées sur des terrains privés où des ententes de droits de passage ont été signées avec les propriétaires. L'intégrité de ces magnifiques lieux ne peut être assurée sans la collaboration des utilisateurs.

En conséquence, nous vous demandons de:

- Tenir compte de la signalisation et de rester dans les sentiers balisés ;
- Être accompagné d'une autre personne lors de vos randonnées ;
- Tenir les chiens en laisse en tout temps ;
- Éviter de marcher sur les 2 traces de ski à pied ou en raquette afin d'en préserver la qualité.

La Municipalité de Duhamel-Ouest souhaite une expérience de plein air mémorable et vous invite à être prudent ! C'est votre responsabilité !

ÉTAT DES SENTIERS ET DE LA GLISSADE

Pour connaître les conditions à jour, consultez la page d'accueil du site web (www.duhamelouest.org) ou notre page Facebook.



GLISSADE SUR TUBE

Profitez d'une pente naturellement enneigée pour vous amuser en glissade sur tube.

Accès aux tubes

Des tubes sont mis gratuitement à votre disposition, en libre-service. Les visiteurs peuvent également apporter leurs propres traîneaux.

Remontée

La remontée se fait simplement à pied.

Horaire

L'activité est offerte de jour comme de nuit, de janvier jusqu'à la fin de la saison, selon les conditions climatiques et l'enneigement naturel.

Endroit

Édifice municipal
361, route 101 Sud, Duhamel-Ouest



Municipalité de Duhamel-Ouest

POUR INFORMATION

Municipalité de Duhamel-Ouest
819 629-2522 poste 301
dg@duhamelouest.ca



Municipalité de
Duhamel-Ouest

Les sentiers sécantifs d'hiver



EN CAS D'URGENCE
911

LÉGENDE

- Stationnement
- Station d'écoute
- Belvédère
- Tour d'observation
- Point de vue
- Banc
- Passerelle
- Toilette sèche
- Pavillon

NIVEAUX DE DIFFICULTÉ

- Facile
- Intermédiaire
- Difficile
- Très difficile
- Non recommandé

LES SECTEURS

- G. Saucier

LES SENTIERS

N°	Nom	Longueur (m)	Facile	Intermédiaire	Difficile	Très difficile	Non recommandé
1-	La Côte à Cardinal	343 m	X				
2-	La Croix	550 m					
3-	Le Porc-Épic	547 m	X				
4-	La Montagne Lachapelle	1504 m					
5-	Le Versant Est	196 m	X				
6-	Le Plateau Ovide	440 m	X				
7-	L'Intéride	382 m	X				
8-	Le Lièvre	728 m	X				
9-	La Boucle du Marais Laperrrière	2027 m					
10-	Le Sentier du Pavillon	1710 m					
11-	Le Raccourci du Marais	96 m					
12-	Le Sentier du Quai	93 m					
13-	La Côte du Harfang	263 m	X				
14-	La Boucle Réva	1399 m	X				
15-	Le Lasseur	352 m	X				
16-	Le Faucon Pflerin	2641 m	X				
17-	La Traversée de la Mésange	274 m	X				
18-	La Gaël Bleu	821 m	X				
19-	Le Grand-Duc	6720 m	X				

- Restez dans les sentiers
- Chien en laisse seulement
- Rapportez vos déchets
- Pas de feu
- Pas de camp de chasse
- Véhicules motorisés interdits

Accès Plein Air

Pour planifier votre sortie,
Scannez le code QR :



Pour vous géolocaliser
dans les sentiers,
téléchargez l'application sur :



ÉCHELLE : MÈTRE

